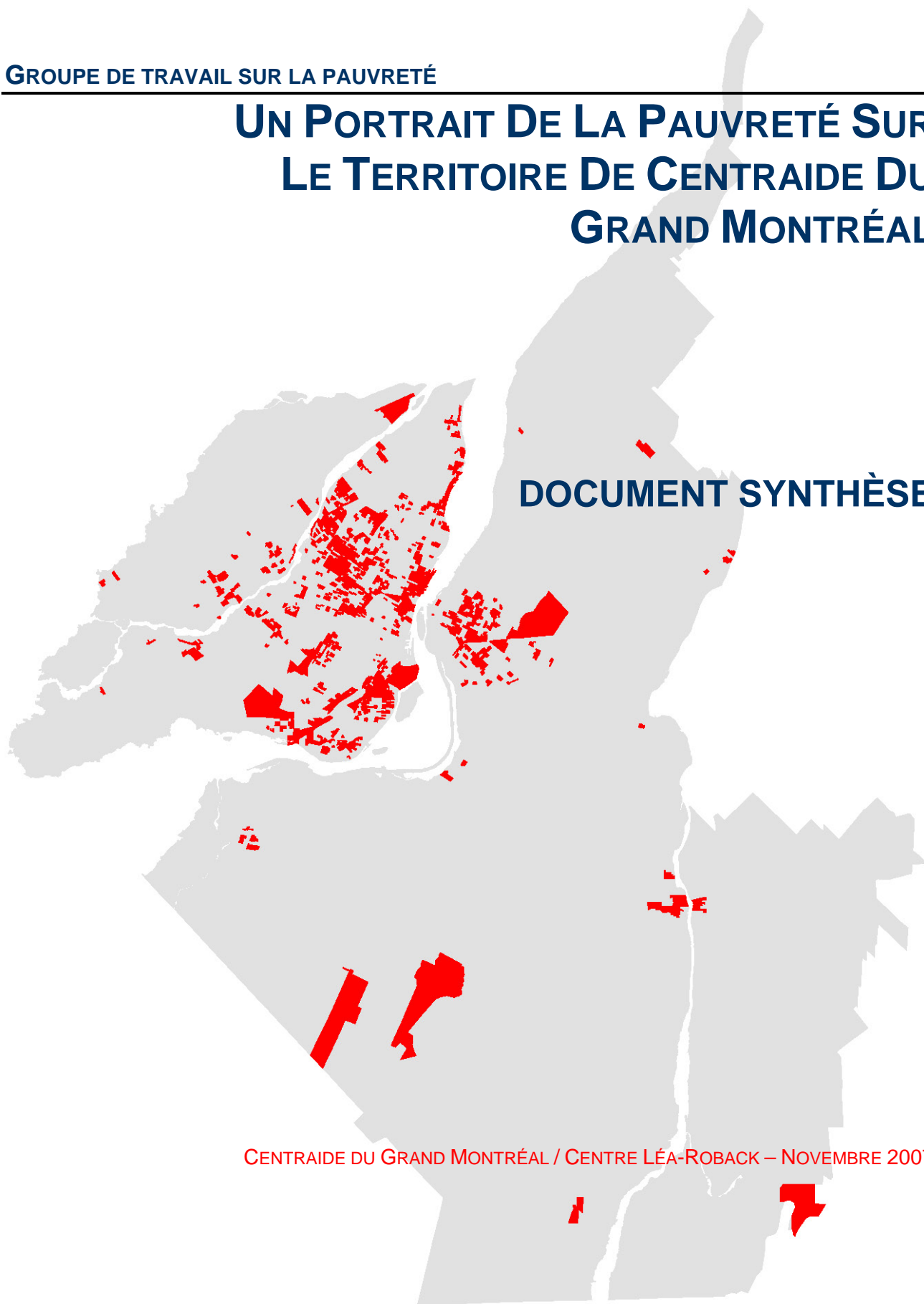


GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PAUVRETÉ

UN PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ SUR LE TERRITOIRE DE CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

DOCUMENT SYNTHÈSE



CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL / CENTRE LÉA-ROBACK – NOVEMBRE 2007

Ont collaboré à la production de ce document :

Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6
Téléphone : 514-288-1261
www.centraide-mtl.org

Centre Léa-Roback

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514-528-2400 (3570)
www.centrelearoback.ca

▪ **Encadrement de la démarche / Groupe de travail**

Paul Bernard, Professeur titulaire, Faculté des arts et des sciences, Sociologie, Université de Montréal

Annick Germain, Professeure-chercheure titulaire, INRS-Urbanisation, Culture et Société

Alain Noël, Professeur titulaire, Faculté des arts et des sciences, Sciences politiques, Université de Montréal

Marie-France Raynault, Directrice, département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal, Directrice générale, Centre Léa-Roback

De Centraide :

Lyse Brunet, Vice-présidente, Développement social, Centraide du Grand Montréal

Monique Berthiaume, Professionnelle de recherche, Centraide du Grand Montréal

▪ **Recherche documentaire**

Monique Berthiaume, Centraide

Christiane Montpetit, Centre Léa-Roback

▪ **Rédaction**

Christiane Montpetit, Professionnelle de recherche, Centre Léa-Roback

▪ **Cartographie**

Éric Robitaille, Centre Léa-Roback

La carte de la page couverture illustre les secteurs à forte concentration de pauvreté sociale et matérielle. Voir explications p. 19

© Centraide / Centre Léa-Roback
Décembre 2007

Le groupe de travail sur la pauvreté

Dans le cadre d'une démarche stratégique visant à mettre au jour ses orientations en matière d'interventions sociales, Centraide du Grand Montréal a mis sur pied un groupe de travail pour l'aider à cerner les dimensions importantes de la pauvreté à Montréal. Le groupe a opté pour une présentation générale qui considère non seulement les composantes économiques de la pauvreté (faible revenu, emploi, richesse), mais aussi les multiples facettes qui sont reliées au manque de revenu, comme le logement, l'éducation et la santé. De plus, le portrait cherche à replacer la pauvreté dans son contexte et à observer le phénomène dans la durée, afin de mieux distinguer les différents types de pauvreté et les facteurs d'entrée et de sortie de la pauvreté. Il fait aussi ressortir l'importance de tenir compte du fait que les vies sont liées, et des répercussions de la pauvreté des uns sur les proches, les enfants principalement, dont l'avenir peut être compromis. Enfin, sans identifier des stratégies d'action spécifiques, le groupe de travail propose trois axes d'intervention majeurs, soit l'axe de la prévention, l'axe socioéconomique et l'axe du soutien social.

Ce document constitue une synthèse des principaux constats qui émergent du portrait de la pauvreté présenté à Centraide du Grand Montréal. Pour plus de détails, nous invitons le lecteur à consulter le rapport intégral¹.

Le contexte de la pauvreté

Les connaissances récentes dévoilent les répercussions considérables des conjonctures économiques, des transformations du monde du travail et des politiques de redistribution des richesses sur les entrées et les sorties de la situation de pauvreté. Elles viennent contrecarrer la vision négative de la pauvreté sous l'angle de la responsabilité individuelle. Le contexte des dernières décennies a engendré de nouveaux enjeux et fragilisé certaines catégories de la population autrefois à l'abri de la pauvreté. Ces enjeux sont de trois ordres :

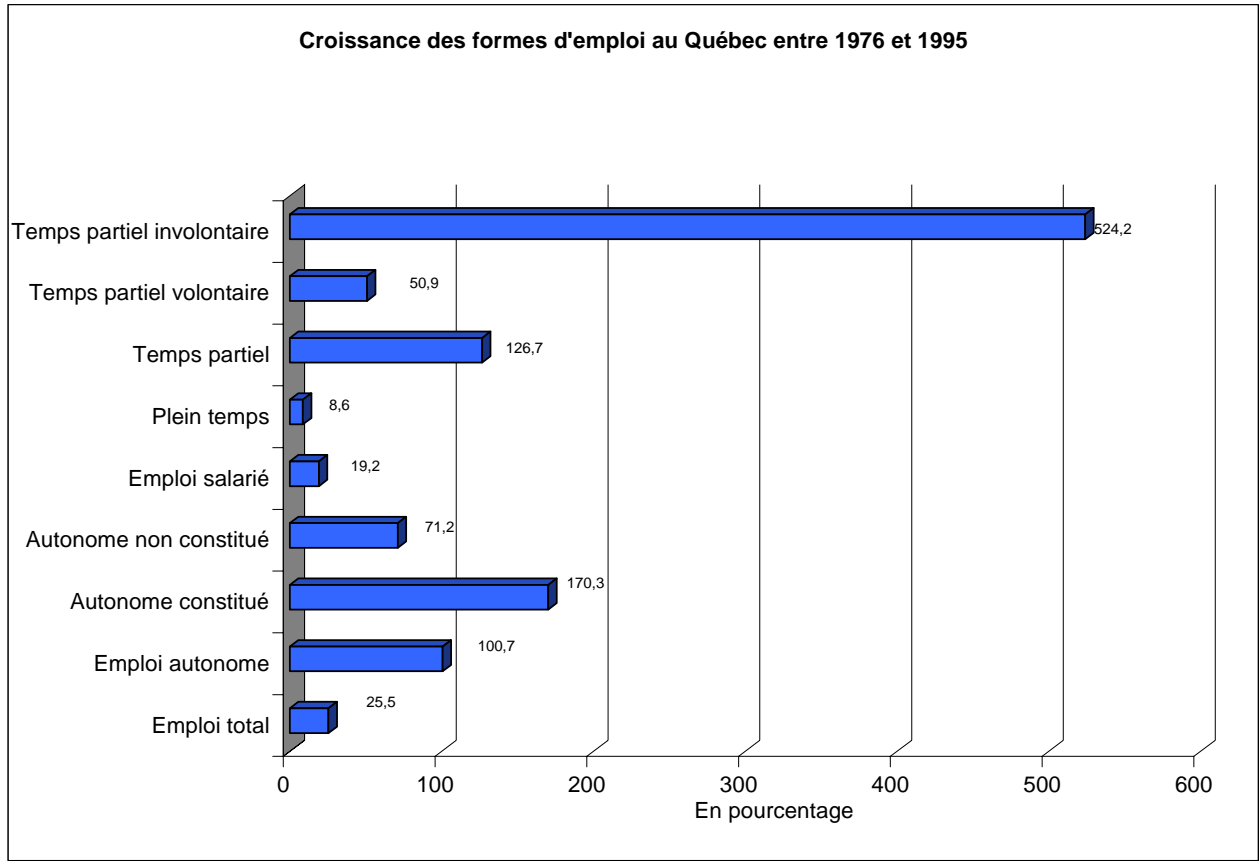
- 1- **La transformation du marché du travail** : entre 1976 et 1995, on a assisté au recul de l'emploi salarié à temps plein et à la

croissance de l'emploi atypique (travail à temps partiel, travail à durée déterminée ou temporaire, travail à domicile ou télétravail, travail autonome) (Ministère du Travail Québec 1998). De 1996 à 2001, en période de croissance économique, il y a eu une régression importante des emplois atypiques dans la création d'emplois. Néanmoins, la structure générale de l'emploi n'a pas été modifiée de façon importante et **la proportion des emplois atypiques dans l'emploi total est demeurée stable, autour de 36 %** (Bernier *et al.* 2003). La part du travail atypique en proportion de l'emploi total est plus importante pour les femmes. Elle varie aussi selon les groupes d'âge, la part de l'atypie tendant à croître avec l'âge. Ce type de travail est très souvent faiblement rémunéré, échappe à la protection des lois du travail, génère de l'insécurité, entre autres car ces personnes se trouvent exclues de nombreux avantages ou protections dont bénéficient les salariés. **Associés à d'autres facteurs comme la charge familiale et la présence, ou non, d'un deuxième gagnepain dans le ménage, le travail atypique est désormais un facteur à considérer dans l'augmentation de la pauvreté** (Chung 2004, Fleury et Fortin 2004).

- 2- **La transformation de l'organisation sociale** : Les trente dernières années ont été marquées par des transformations importantes et accélérées des structures familiales et sociales : l'augmentation du taux d'activité des femmes québécoises (de 30% en 1976 à 76% en 2005), le vieillissement de la population, la plus grande diversité des types de familles, la diversification des situations matrimoniales (union de fait, mariage de personnes du même sexe, divorce, séparation, remariage ou nouvelle cohabitation) et la hausse des ménages non familiaux. On a vu aussi un écart grandissant entre le revenu des ménages à revenu unique (personnes seules et familles monoparentales) et les ménages à double revenu (Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2007). Ce contexte a entre autres engendré **une féminisation de la pauvreté et un accroissement du nombre de personnes seules, des femmes âgées notamment, vivant en situation de précarité économique;**

¹ Le rapport intégral contient aussi un glossaire définissant les territoires de référence et les principaux indicateurs de pauvreté.

FIGURE 1 Croissance des formes d'emploi au Québec entre 1976 et 1995



Source : Ministère du travail, Québec (1998). L'évolution de l'emploi atypique au Québec.

TABLEAU 1

Part du travail atypique dans l'emploi total selon l'âge et le sexe en 1997 et en 2001 au Québec *

HOMMES		FEMMES	
20-34 ANS			
1997 27,0%	2001 23,3%	1997 36,5%	2001 34,3%
Variation : -3,7		Variation : -2,2	
35-49 ans			
1997 28,1%	2001 27,1%	1997 35,6%	2001 33,3%
Variation : -1,0		Variation : -2,3	
50-64 ans			
1997 35,5%	2001 34,2%	1997 44,1%	2001 42,4%
Variation : - 1,3		Variation : -1,7%	

* Excluant les étudiants

Source : Bernier et al. 2003. Les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnelle.

3- La dégradation des conditions économiques des immigrants récents :

Partout au Canada, dans presque toutes les régions urbaines où elles constituent une part importante de la population, **les populations récemment immigrées sont surreprésentées dans les populations à faible revenu et leur taux de faible revenu a beaucoup augmenté de 1980 à 2000.** Ainsi, la proportion d'immigrants récents (arrivés depuis dix ans ou moins) dont le revenu familial était inférieur au seuil de faible revenu a monté de 24,6% en 1980 à 31,3% en 1990 et à 35,8% en 2000 (Picot et Sweetman 2005). La situation s'est améliorée de 1995 à 2000, les taux tombant de 47,0% à 35,8%, mais n'a pas renversé la tendance de détérioration des taux de faible revenu observée depuis 20 ans. Les conditions des immigrants sur le marché du travail à Montréal comme ailleurs au Canada se sont dégradées considérablement. Le fait que les cohortes récentes d'immigrés soient plus instruites n'y change rien. On invoque entre autres comme facteurs explicatifs la possibilité d'une hausse des attitudes discriminatoires sur le marché du travail reliée à l'évolution de la composition des pays d'origine des immigrants, celle d'un manque de reconnaissance de leurs expériences et compétences avant l'immigration et d'une compétition accrue avec une population canadienne de plus en plus scolarisée (Picot et Sweetman 2005).

La pauvreté économique

Le faible revenu, la richesse et l'emploi

Le niveau de faible revenu et la tendance de l'inégalité du revenu font partie des indicateurs les plus surveillés afin d'évaluer le bien-être économique des personnes. En général, le taux de faible revenu suit de près le taux de chômage, les taux ayant tendance à augmenter pendant les récessions et à baisser lorsque la conjoncture économique s'améliore. Entre 1994 et 1997, le taux de faible revenu a augmenté au Canada, en dépit de la reprise économique. Les gains n'ont pas beaucoup augmenté pour les familles à faible revenu, et en même temps, les transferts sociaux (aide sociale et prestations d'assurance-emploi) ont chuté (Picot et Myles 2004). **En 2001, la relation historique entre le taux de chômage et le taux de faible revenu s'est rétablie, et on**

observe une baisse du taux de chômage et du taux de faible revenu au Canada.

Au Canada comme à Montréal, la croissance économique de la fin des années 1990 et du début du siècle a permis aux ménages d'améliorer leur revenu dans l'ensemble, mais ces avantages n'ont pas été partagés équitablement. L'inégalité du revenu s'est plutôt accentuée au Canada, même en période de prospérité. On observe **une hausse des inégalités de revenu**, c'est-à-dire un écart plus élevé entre le revenu des familles aisées et celui des familles à faible revenu. Le coefficient de Gini, qui permet de mesurer l'inégalité du revenu, s'est accru de 6% entre 1990 et 2000, selon le revenu après impôt et transfert. Cette hausse de l'inégalité résulte essentiellement d'une hausse plus rapide du revenu dans la tranche supérieure, celle des familles à revenu plus élevé (Picot et Myles 2004). Pendant la période de 1980 à 2000, la part du revenu des familles à faible revenu relativement à l'ensemble des revenus est restée sensiblement la même.

Une étude ayant examiné les données jusqu'en 2004 à l'échelle de la RMR de Montréal confirme que dans l'ensemble, **le bien-être économique d'une famille montréalaise typique s'est récemment amélioré après des années difficiles** (Heisz 2006). Le revenu médian après impôt d'une famille de deux personnes ou plus a chuté de 1980 à 1993, passant de 50 200\$ à 41 600\$, pour remonter la pente et progresser dans les années 2000 de façon à atteindre 49 100\$ en 2004. **Ce ne sont toutefois pas toutes les familles qui ont bénéficié des vagues de prospérité.** Les 10% des familles ayant les revenus les plus bas dans la RMR de Montréal ont touché 1,7% de tous les revenus en 1980, 1,5% en 1985, 1,6% en 1990, 1,3% en 1995 et 1,6% en 2000 (Heisz et McLeod 2004). Le groupe dont le revenu a le plus augmenté est celui des familles gagnant plus de 80,000\$, soit environ 20% des familles de la RMR de Montréal de 2001 à 2004.

Comme dans d'autres régions métropolitaines canadiennes, entre 1980 et 2000, le taux de faible revenu, établi d'après la mesure du faible revenu, dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal a seulement légèrement diminué car **l'amélioration de la situation économique des ménages de 1995 à 2000 n'a pas permis de compenser complètement la hausse du faible revenu du début des années**

PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ - DOCUMENT SYNTHÈSE

1990 (Heisz et McLeod 2004). Bien qu'on observe une diminution du taux de faible revenu (basé sur les seuils de faible revenu), entre 1996 et 2001, celui-ci étant passé de 27% à 22% dans la RMR de Montréal (voir figure 2, CCDS 2007), en point de pourcentage néanmoins, la diminution du taux de faible revenu entre 1980 et 2000 n'a été que de 0,9% d'après la mesure de faible revenu, et de 0,2%, selon les seuils de faible revenu (Heisz et McLeod 2004). Les taux de pauvreté demeurent aussi très élevés pour certains sous-groupes de la population (voir figures 2 et 3).

Dans la région administrative de Montréal, qui correspond à l'île de Montréal, le taux de faible revenu des familles, basé sur la mesure du faible revenu, a augmenté de 2000 à 2004 pour atteindre un sommet historique de 17,1 %, mais il diminue de 0,3 en 2005, comme le démontre le tableau suivant. La diminution touche toutes les régions et provient essentiellement d'une baisse des taux parmi les couples avec enfants.

TABLEAU 2
Taux de faible revenu des familles dans les régions administratives du Québec, 2000, 2004, 2005

Région administrative	2000 %	2004	2005	Écart 2004-2005 point de pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	9,1	8,1	7,4	-0,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,3	8,1	7,6	-0,5
03 Capitale-Nationale	7,5	6,7	6,2	-0,5
04 Mauricie	10,4	10,4	9,9	-0,5
05 Estrie	8,6	8,7	8,2	-0,5
06 Montréal	15,6	17,1	16,7	-0,3
07 Outaouais	10,6	9,8	9,1	-0,6
08 Abitibi-Témiscamingue	10,3	9,7	8,6	-1,1
09 Côte-Nord	10,9	10,3	9,7	-0,6
10 Nord-du-Québec	15,6	14,9	14,7	-0,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,5	10,8	10,4	-0,4
12 Chaudière-Appalaches	6,1	5,7	5,3	-0,4
13 Laval	7,5	7,7	7,3	-0,4
14 Lanaudière	8,7	7,9	7,3	-0,6
15 Laurentides	8,7	8,0	7,4	-0,6
16 Montérégie	8,0	7,6	7,1	-0,4
17 Centre-du-Québec	8,0	8,4	7,8	-0,5
Ensemble du Québec	10,1	10,0	9,6	-0,5

Source : Institut de la statistique du Québec (2006) (2007)

Les données canadiennes sur la **richesse** (valeur nette des avoirs) font état des mêmes inégalités (Morissette et Zhang 2006). En 2005, ce sont les 20% de familles les plus riches au Canada qui détiennent 75% de la richesse. D'un autre côté, **plusieurs sous-groupes de la population ont vu leur richesse médiane chuter : les jeunes familles, sauf si le principal soutien est un universitaire, les familles monoparentales et les personnes seules non âgées**. De plus, le faible revenu apparaît comme un facteur clé de l'endettement des ménages.

En outre, les enquêtes révèlent que l'emploi n'est pas toujours une garantie d'échapper au faible revenu ou de créer de la richesse (Fleury et Fortin

2004; Chung 2004; Ulysse 2006). Certes, à Montréal, le taux d'emploi a augmenté, le taux de chômage a diminué et on assiste à une diminution constante de la proportion des prestataires de l'aide sociale, bien que le profil de la clientèle se soit alourdi. Malgré ces temps meilleurs où le taux de chômage s'avère bas, les gains des familles n'ont pas progressé significativement depuis les vingt dernières années.

Le Canada a une économie où les salaires sont relativement bas, comparativement aux pays européens. Il fait partie, avec les États-Unis et le Royaume-Uni, des pays qui comptent en proportion le plus de travailleurs peu rémunérés (Morissette et Picot 2005). De plus, le marché du

PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ - DOCUMENT SYNTHÈSE

travail a été caractérisé par la diminution des salaires, surtout en bas de l'échelle (Chung 2004). Alors que la rémunération hebdomadaire moyenne des employés à temps plein s'est accrue de 11%, étant passée de 785\$ en 1980 à 868\$ en 2000, celle des travailleurs peu rémunérés (moins de 10\$/l'heure) a diminué, passant de 251\$ à 231\$ (-8%). Leurs gains annuels ont toutefois augmenté de 6%, car ils ont travaillé un plus grand nombre de semaines. Cette hausse des semaines travaillées fait que la proportion des travailleurs peu rémunérés vivant dans une famille à faible revenu est demeurée identique entre 1980 et 2000, même si le salaire a diminué. Néanmoins, **parmi certains groupes de travailleurs à faible rémunération, comme les personnes hors famille ou vivant seules et les parents seuls, on trouve une proportion importante de familles à faible revenu.**

Les faibles salaires et les emplois temporaires occupent une place croissante dans la nouvelle création d'emplois à Montréal. À Montréal, plus de 341 000 travailleurs ont des gains annuels inférieurs à 20,000\$, soit 40% de la main-d'œuvre de la région (Ulysse 2006). À **Montréal, c'est 17,4 % de la main-d'œuvre faiblement rémunérée (travailleurs à temps plein ou à temps partiel) qui vit dans un ménage pauvre** (CRÉ de Montréal 2007).

Dans le marché du travail montréalais, des pertes d'emplois importantes se sont produites dans le secteur manufacturier et les professions qualifiées représentent presque toute la croissance de la population active, un marché du travail qui n'est pas ouvert aux personnes faiblement scolarisées (Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2007).

La durée de la pauvreté

Les données d'enquêtes longitudinales (Picot et Myles 2005; Picot et Myles 2004) révèlent d'abord que, fort heureusement, **la pauvreté est pour la plupart des gens un épisode transitoire.** Ainsi, entre le tiers et la moitié des personnes qui entrent en situation de faible revenu au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis en sortent après une année. Elles révèlent néanmoins qu'une proportion assez importante de personnes peut être affectée par un épisode de faible revenu au moins une fois dans une période de six ans, soit 24%. Il y en a par ailleurs pour qui la situation de faible revenu perdure. **Au Canada, 24% des personnes en situation de faible revenu le sont toujours après cinq ans; en proportion de l'ensemble de la population canadienne, elles représentent 2,9% de la population.**

TABLEAU 3

Statistiques portant sur la dynamique du faible revenu sur une période de six ans dans les années 1990^a

	Canada %	Allemagne %	Royaume-Uni %	États-Unis %
A. Pourcentage sortant de la catégorie du faible revenu après un an	38,4	46,6	41,1	36,4
B. Pourcentage demeurant dans la catégorie du faible revenu après cinq ans	24,4	17,8	18,1	31,1
C. Pourcentage de la population ayant fait partie au moins une fois de la catégorie du faible revenu	24,1	19,5	29,7	35,1
D. Pourcentage de la population ayant fait partie de la catégorie du faible revenu pendant les six années	2,9	1,9	4,4	5,4

Note :

Entre 1993 et 1998 (entre 1990 et 1996 aux États-Unis).

Source : Garnet et Picot (2004) présentant les données de Corak *et al.* 2003, sur la base de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu au Canada, de l'enquête par panel auprès des ménages britanniques, de l'enquête socio-économique de l'Allemagne et de l'enquête par panel de la dynamique du revenu aux États-Unis.

En général, les entrées et les sorties en période de faible revenu sont attribuables à des changements dans les gains d'emplois, redevables par exemple à l'obtention ou à la perte d'un emploi, à des changements dans le nombre d'heures travaillées ou sur le plan du salaire. Cependant, selon la situation familiale, des facteurs comme des ruptures d'union ou des remises en union sont plus importants (Picot et Myles 2005; Picot et Myles 2004).

Les comparaisons transnationales font aussi état de l'effet, positif ou négatif, des politiques sociales à moyen et long terme sur l'évolution de la pauvreté. Par exemple, pendant la période de 1994-1997, le taux de faible revenu au Canada a augmenté, malgré l'amélioration de la conjoncture économique, car cette période a été marquée par une diminution des transferts. **Certains pays, comme la Finlande et la Suède, réussissent mieux que d'autres, les États-Unis et le Canada entre autres, à réduire le taux de faible revenu des familles monoparentales.**

Ainsi, la Finlande a un taux de 41,2 % de familles monoparentales ayant un faible revenu avant transferts et impôts, passant à 7,3% après transferts et impôts. Pour le Canada en 1997, la réduction est beaucoup plus faible, soit un taux de faible revenu chez les familles monoparentales de 53,3% avant impôts et transferts qui passe à un taux de 38,9% après avoir tenu compte des impôts et transferts (Picot et Myles 2005). D'un autre côté, les transferts ont eu un résultat positif lorsqu'on observe aujourd'hui le taux de faible revenu des Canadiens âgés, qui est l'un des plus faibles des démocraties prospères. Jusqu'à la fin des années 1970, il était au contraire plus élevé qu'ailleurs. C'est qu'à partir des années 1980, les réformes apportées au régime canadien des pensions dans les années 1960 ont commencé à se faire sentir.

Aussi, si on regarde la pauvreté infantile, les transferts du gouvernement canadien – comme l'assurance-emploi, la Prestation nationale pour enfants et le crédit de TPS – réussissent à réduire le taux de pauvreté infantile, bien qu'il demeure encore trop élevé. Selon le Conseil canadien de développement social (2006), **en 2003 le taux de pauvreté infantile était de 18%, et il aurait atteint 27% sans les transferts gouvernementaux.**

Les groupes vulnérables

Au Canada, selon un portrait des populations vulnérables dressé à partir des données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (Hatfield 2004), les personnes en situation de faible revenu persistent principalement aux cinq groupes suivants :

- ⇒ les parents seuls (familles monoparentales, surtout dirigées par des femmes);
- ⇒ les personnes seules hors famille âgées de 45 à 64 ans;
- ⇒ les nouveaux immigrants (établis au Canada depuis 10 ans ou moins);
- ⇒ les personnes incapables de travailler en raison d'une incapacité physique ou mentale;
- ⇒ et les autochtones hors réserve.

Selon une compilation spéciale des données du recensement de 2001 basée sur les seuils de faible revenu avant impôt (CCDS 2007), les **taux de pauvreté ont diminué pour tous les groupes entre 1996 et 2001** (figure 2), mais **ils demeurent encore très élevés**. Dans la RMR de Montréal, les personnes seules ont un taux de pauvreté de 46% et il atteint 49% pour l'île de Montréal (Division de recensement). Parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté de 61% pour la RMR de Montréal et l'île de Montréal, et il atteint 65% pour la ville de Montréal (subdivision de recensement, territoire non illustré dans la figure 3). Les familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans ont un taux de pauvreté de 47%, comparé à 16% chez les couples avec des enfants de ce même groupe d'âge (CCDS 2007). Lorsqu'on compare les données de 2000 concernant les groupes vulnérables de l'île de Montréal et de la RMR de Montréal avec l'ensemble du Québec et du Canada, on remarque que **les taux de pauvreté sont plus élevés à Montréal pour tous les groupes, en particulier les enfants et les familles monoparentales.**

PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ – DOCUMENT SYNTHÈSE

TABLEAU 4

Taux de faible revenu parmi les cinq groupes : toutes les personnes et les faibles revenus persistants

	% du groupe dans la catégorie de faible revenu	
	2000	Persistant (1996-2000)
Chefs de famille monoparentale	30,2	25,6
Personnes seules de 45 à 64 ans	37,1	33,7
Immigrants récents (10 ans)	22,8	24,2
Incapacités de travail	22,8	23,3
Autochtone auto-déclaré (hors-réserve)	17,4	17,2
Autres	6,4	4,2

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Picot et Myles 2004.

Une des particularités de Montréal est la **proportion plus élevée que l'ensemble du Québec de femmes qui sont soit le seul soutien d'une famille biparentale avec ou sans enfants ou le soutien principal**. Aussi, **neuf immigrants récents sur dix préfèrent s'établir à Montréal** que dans le reste du Québec. La ville de Montréal occupe de plus la deuxième place dans les villes canadiennes où on trouve la **portion la plus importante de ménages composés d'une seule personne** (38%).

Les multiples facettes de la pauvreté

La pauvreté est beaucoup plus qu'une seule privation de revenu. La précarité financière peut dépendre de multiples facteurs à l'œuvre et entraîne des répercussions sur plusieurs aspects de la vie des individus et celle de leurs proches : accès au logement et à l'éducation, problèmes de santé, entre autres.

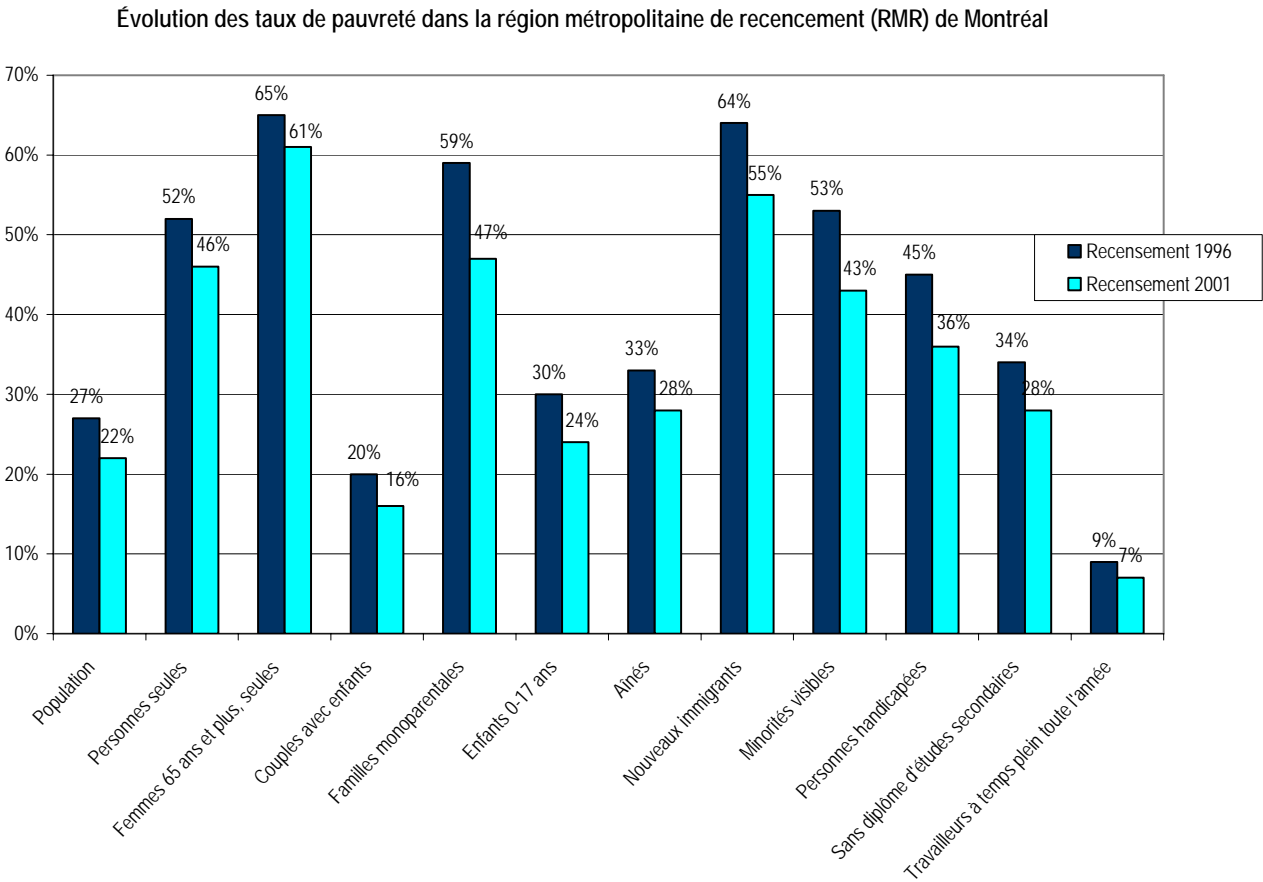
Le logement

Bien qu'il soit moins coûteux de résider à Montréal que dans d'autres régions administratives canadiennes, les coûts médians du logement ont augmenté et sont plus élevés que dans l'ensemble

du Québec, tout comme la proportion du revenu consacrée au logement (Société d'habitation du Québec 2005). Montréal a aussi un taux d'inoccupation des logements très faible. Les personnes à faible revenu sont plus susceptibles d'éprouver des problèmes d'abordabilité du logement, pour des raisons financières ou en raison de discrimination. Les données du recensement canadien de 2001 montrent que les niveaux de **besoins impérieux en logement étaient élevés chez les familles monoparentales (plus souvent dirigées par des femmes), les personnes âgées vivant seules, les nouveaux immigrants et les membres de la population autochtone urbaine** du Canada (ICIS 2006, Conseil des Montréalaises 2006, Rose *et al.* 2006), groupes plus susceptibles d'éprouver une situation de faible revenu persistant. L'exclusion des familles avec enfants du marché du logement locatif n'est pas un phénomène nouveau, mais il semble prendre plus d'ampleur, selon la Commission des Droits de la personne et des droits de la jeunesse (2002). De 1989 à 2002, le nombre de plaintes aurait doublé. Parmi ces plaintes près de la moitié touchait des familles avec parent unique, plus souvent une femme touchant des prestations d'aide sociale.

PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ – DOCUMENT SYNTHÈSE

FIGURE 2 Évolution des taux de pauvreté dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal



Source : Conseil canadien de développement social, Projet sur la pauvreté urbaine, 2007, 2000.

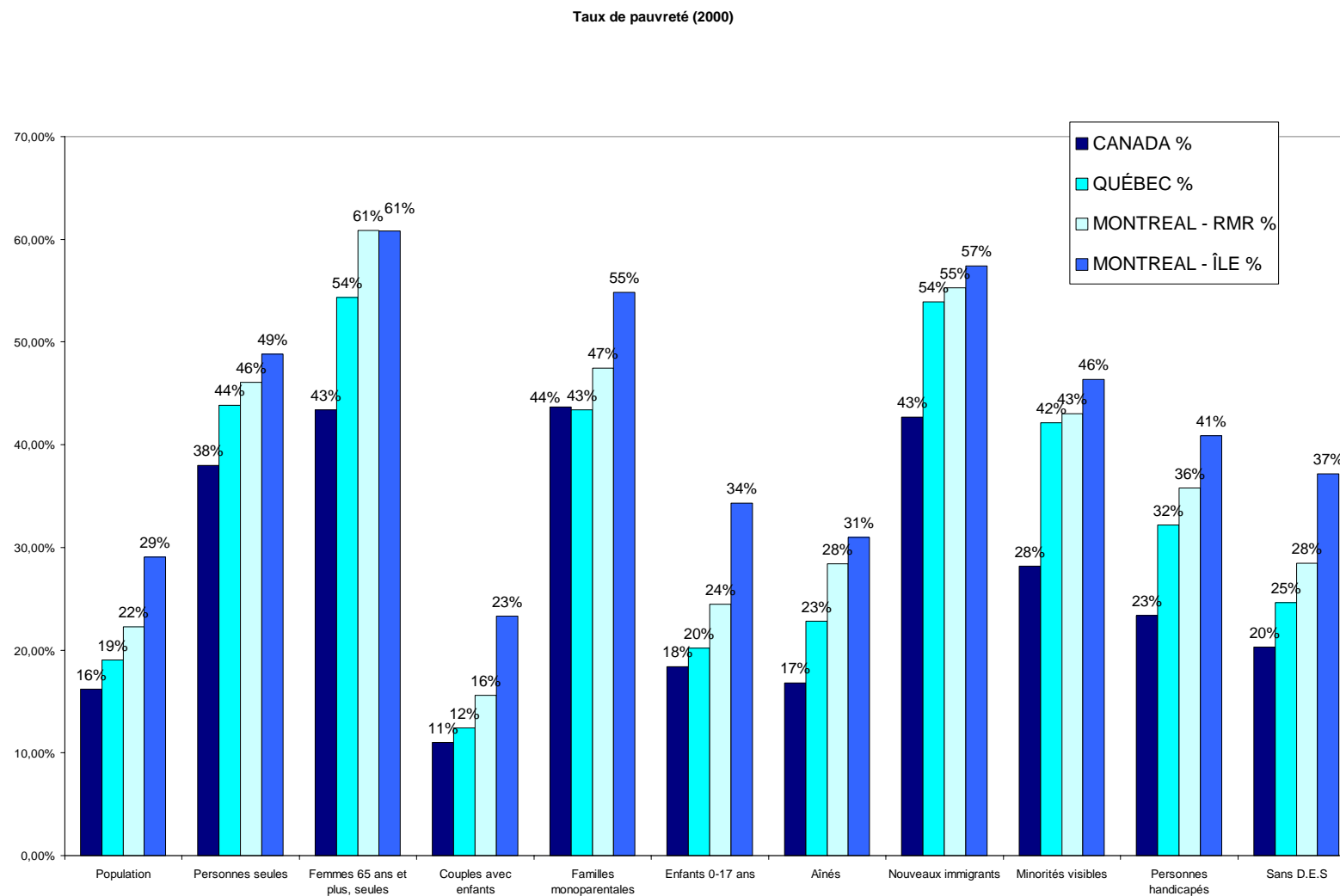
Notes :

Le taux de pauvreté correspond au taux de faible revenu basé sur les seuils de faible revenu (SFR) avant impôt;

Les nouveaux immigrants sont définis comme toute personne ayant obtenu le statut d'immigrant reçu entre 1996 et 2001.

PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ – DOCUMENT SYNTHÈSE

FIGURE 3 Taux de pauvreté en 2000 à Montréal, dans l'ensemble du Québec et au Canada



Source : Conseil canadien de développement social, Projet sur la pauvreté urbaine, 2007, 2000.

N. B. Le taux de pauvreté correspond au taux de faible revenu basé sur les seuils de faible revenu (SFR) avant impôt.

Montréal se distingue toutefois par une **aide à l'habitation sociale plus importante que dans l'ensemble du Québec**. Malgré cela, le **nombre de ménages en attente d'un logement social dans une habitation à loyer modique (HLM) ou soutenu par le programme de supplément au loyer a plus que doublé en cinq ans** passant de 9 500 ménages en 2000 à 20 000 en 2005. Selon un rapport de la Communauté métropolitaine de Montréal (2005), les facteurs qui expliqueraient cette augmentation sont la rareté des logements locatifs à loyers abordables, les fusions municipales et la diminution du nombre de logements sociaux qui se libèrent chaque année. En ce qui concerne les fusions, elles auraient eu peu d'effets sur les listes d'attentes du territoire de l'ancienne ville de Montréal. En plus de la crise du logement, un facteur qui pourrait jouer en ce qui concerne Montréal est le rythme de libération des logements plus lent : en 2003, 2 000 unités se libéraient par an; en 2006, on parlait d'environ 1 500 unités qui se libèrent.

L'éducation

Le revenu familial a une incidence sur le niveau d'éducation qui, en retour, exerce lui aussi un effet sur le niveau de revenu. Les incidences des faibles niveaux de scolarité sont nombreuses : entre autres les individus moins scolarisés ont des emplois plus précaires et moins rémunérés, une moins bonne santé, et sont plus susceptibles d'être prestataires de l'assistance-emploi.

Dans l'ensemble du Canada, et à Montréal également, le niveau de scolarité a augmenté de façon constante. Néanmoins, l'île de Montréal affiche un portrait moins reluisant en matière d'éducation que l'ensemble du Québec. Ainsi, en 2001, 77,5% de la population de 15 ans et plus a un diplôme d'études secondaires alors que la proportion pour l'ensemble du Québec est de 82,5%. Selon les données de l'Institut de la Statistique du Québec (2007), **le taux de décrochage² au secondaire est plus élevé à Montréal que dans l'ensemble du Québec**, soit de 32,4% en 2003-2004 dans le premier cas comparé à 24,9% dans le second. Il est aussi beaucoup plus élevé chez les garçons (37,7%), que chez les filles (27,1%).

² Il s'agit de la proportion de sortants sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.

La défavorisation sociale et économique exerce un effet sur le taux de décrochage³, le retard scolaire et les résultats aux épreuves des jeunes. À l'échelle des quartiers et arrondissements de Montréal, les **taux de décrochage sont significativement liés aux milieux où on trouve une proportion importante de familles où aucun des parents n'a de diplôme, de familles à faible revenu et de familles monoparentales** (Sévigny 2006). Le taux de décrochage est particulièrement élevé dans certains quartiers ou arrondissement de Montréal, tels Montréal-Est, Saint-Pierre, Pointe-Saint-Charles, Sainte-Geneviève, Parc-Extension, Saint-Henri et Hochelaga-Maisonneuve, la moyenne montréalaise étant de 9,7%, tandis que dans ces quartiers les taux varient de 17% à 25,8%.

La santé

Les caractéristiques socioéconomiques des individus et celles de leur milieu de vie exercent une influence sur leur santé. La pauvreté, surtout de longue durée, est associée à un état de santé précaire. Qui plus est, les épisodes de pauvreté en bas âge affectent beaucoup la santé des enfants. L'état de santé des Montréalais s'est amélioré dans l'ensemble. Toutefois, selon le rapport annuel de la Direction de la santé publique de Montréal de 2002, il existe des **disparités importantes selon le revenu et selon le quartier de résidence quand on examine plusieurs indicateurs de santé** (espérance de vie, mortalité selon les quatre principales causes de décès, limitations d'activité et santé perçue).

L'écart d'espérance de vie peut atteindre plus de dix années selon que les populations résident sur le territoire sociosanitaire (territoires de CLSC) le plus favorisé (Lac Saint-Louis) ou le plus défavorisé (Des Faubourgs) (Carte 1).

Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2006), la population de Montréal compte la proportion la plus élevée de fumeurs parmi les régions urbaines canadiennes

³ Dans l'étude de la Table des partenaires sur la persévérance scolaire de Montréal (Sévigny 2006), il s'agit du pourcentage d'individus, au sein d'une population donnée, qui ne sont pas aux études (ni à temps partiel ni à plein temps) et qui n'ont pas obtenu de diplôme du secondaire.

et le plus haut pourcentage de personnes physiquement inactives. Au sein de la population montréalaise, le tabagisme et l'inactivité physique sont beaucoup plus répandus chez les personnes à faible revenu. Celles-ci sont plus nombreuses à se percevoir dans un état de mauvaise santé mentale et se disent plus affectées par la détresse psychologique.

Un portrait de la santé mentale des adultes montréalais (Direction de santé publique de Montréal 2001) révèle que les personnes se percevant pauvres souffrent davantage de troubles mentaux, peu importe le type, et de souffrance psychique, que les personnes percevant disposer d'un revenu suffisant ou étant à l'aise financièrement. Une scolarité plus faible est associée à une prévalence élevée de troubles liés à l'alcool et aux drogues, de comorbidité (c'est-à-dire un cumul de plus d'un des types de troubles : dépression majeure, troubles anxieux et troubles liés à l'usage d'alcool ou de drogues) et de besoins de soins.

La pauvreté des familles affecte la santé des enfants et tous les aspects de leur santé sont touchés dès la période fœtale (Séguin *et al.* 2006). La pauvreté des familles affecte la santé des enfants et tous les aspects de leur santé sont touchés dès la période fœtale (Séguin *et al.* 2006). La pauvreté dans l'enfance a été associée à différentes conditions de santé et à la mortalité différentielle (prématurité et retard de croissance intra-utérine, mortalité infantile et mortalité des jeunes enfants, maladies infectieuses, maladies chroniques, asthme, blessures, hospitalisations, problèmes de développement et d'apprentissage). La pauvreté ou le faible statut socioéconomique durant l'enfance sont aussi liés à de futurs

problèmes de santé à l'âge adulte; entre autres un plus haut taux d'obésité, de tabagisme, de mortalité adulte, plus de maladies cardiovasculaires, plus de diabète (type 2), et plus de problèmes cognitifs chez les personnes âgées.

Les répercussions sur les enfants

Une personne peut être affectée par un événement qui touche un de ses proches, et vice versa, comme la perte d'un emploi, une maladie, une rupture. Le fait que les vies soient liées signifie aussi qu'il faut tenir compte des charges familiales dans toute analyse du revenu. Les enfants subissent de façon aiguë la pauvreté qui a de multiples répercussions sur leur bien-être, leur développement, leur réussite scolaire, leurs habitudes de vie, leurs comportements sociaux et leur santé. Ce sont **leurs perspectives d'avenir qui sont compromises car les différences dans les possibilités de départ ont tendance à s'amplifier au fil du temps.**

Depuis 2000, **le taux d'enfants en situation de faible revenu a augmenté dans l'ensemble du Québec (+2,9%),** et Montréal (région administrative) fait partie des régions où les hausses ont été les plus importantes, affichant une augmentation de 7,8% depuis l'an 2000 (ISQ 2006). En proportion, c'est **28,5% des enfants de la région de Montréal qui sont en situation de faible revenu.** De plus, le tiers des familles monoparentales de la région montréalaise, soit 33%, sont à faible revenu. Cette proportion augmente à 36,1% pour une famille monoparentale avec deux enfants, et à 51,3% lorsqu'il y a trois enfants ou plus.

PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ - DOCUMENT SYNTHÈSE

TABLEAU 5
Taux de faible revenu¹, selon le type de famille², Montréal et ensemble du Québec, 2000-2004

	2000	2001	2002	2003	2004	Écart 2000-2004 Point de pourcentage
	%					
Montréal (région administrative)						
Famille à faible revenu	15,6	15,5	16,5	17,0	17,1	1,5
Famille comptant un couple	11,6	11,8	12,9	13,1	13,3	1,7
Sans enfants	9,7	10,3	10,7	10,8	10,7	1,0
Avec 1 enfant	12,2	11,9	13,8	14,3	14,9	2,7
Avec 2 enfants	12,1	11,4	12,8	13,4	13,8	1,7
Avec 3 enfants et plus	20,2	20,2	22,0	22,5	22,8	2,6
Famille monoparentale	33,1	31,0	32,0	32,8	33,0	-0,1
Avec 1 enfant	27,9	26,5	27,5	28,4	28,6	0,7
Avec 2 enfants	36,9	34,8	35,3	36,1	36,4	-0,5
Avec 3 enfants et plus	56,8	48,7	50,8	51,3	50,9	-5,9
Personne hors famille ³ à faible revenu	25,2	25,2	25,8	26,1	26,2	1,0
Ensemble du Québec						
Famille à faible revenu	10,1	9,7	10,2	10,1	10,0	-0,1
Famille comptant un couple	6,7	6,3	6,8	6,8	6,8	0,1
Sans enfants	6,3	6,2	6,6	6,4	6,2	-0,1
Avec 1 enfant	6,5	5,9	6,4	6,5	6,6	0,1
Avec 2 enfants	6,0	5,4	5,8	6,0	6,1	0,1
Avec 3 enfants et plus	11,1	10,4	11,2	11,4	11,5	0,4
Famille monoparentale	28,6	26,9	27,0	27,1	27,2	-1,4
Avec 1 enfant	24,6	23,2	23,1	23,1	23,3	-1,3
Avec 2 enfants	30,6	29,1	29,2	29,3	29,1	-1,5
Avec 3 enfants et plus	48,9	44,5	45,3	45,6	45,7	-3,2
Personne hors famille ³ à faible revenu	24,1	23,2	23,4	23,2	23,4	-0,7

1. Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt.

2. Selon le concept de la famille de recensement.

3. Personne n'appartenant pas à une famille comptant un couple ou à une famille monoparentale.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, *Données sur les familles*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales, 2006.

Les zones de pauvreté montréalaises

Parmi les signes encourageants, **Montréal a su échapper à la forte concentration de la pauvreté** caractéristique des populations marginales ou de l'*underclass* américaines. Les quartiers de la ville sont de plus en plus caractérisés par la **mixité sociale et économique**. Malgré tout, subsistent des **zones de concentration des populations défavorisées qui, même dispersées sur le territoire à la manière des taches sur une peau de léopard, sont assez volumineuses** (Germain *et al.* 2003). Ces zones, comportant des différences sur le plan linguistique, ethnique et démographique (par exemple proportion de familles monoparentales), sont les suivantes :

1. Une première zone occupe le sud-est de Lachine;
2. Une deuxième longe le bas (sud-ouest) de Notre-Dame-de-Grâce;
3. Une troisième est constituée de Pointe-Saint-Charles, de Petite-Bourgogne et de l'est de Verdun;
4. Une quatrième couvre une bonne partie d'Hochelaga-Maisonneuve avec une petite extension dans Centre-Sud;
5. Une cinquième comprend une partie de Côte-des-Neiges;
6. Une sixième couvre Parc-Extension, un bout de Villeray, pratiquement tout Saint-Michel et une bonne partie de Montréal-Nord;
7. Une septième, plus mince, s'étire dans une partie d'Ahunatic-Cartierville, avec une petite extension dans Saint-Laurent du côté du quartier Norgate.

Les zones de concentration de pauvreté ont rétréci en 2001. Selon l'analyse de Germain et al. (2003), elles correspondent parfois à des zones où les effectifs de familles à faible revenu sont élevés (par exemple, Parc-Extension et certaines parties de Côte-des-Neiges), parfois le nombre de familles à faible revenu y est élevé mais celles-ci côtoient d'autres familles au revenu élevé et ne forment pas de concentration (par exemple, certains secteurs de Notre-Dame-de-Grâce, de Pointe-aux-Trembles, Rosemont-Petite-Patrie ou de Pierrefonds). Il y a enfin de plus rares secteurs où il y a une forte concentration de pauvreté mais touchant un nombre plus faible de familles, comme dans le cas de HLM situés dans des

milieux sociaux plus favorisés (dans l'arrondissement Ville-Marie par exemple).

En 2001, certains arrondissements ont des proportions élevées de familles à faible revenu : Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (34,3%), Montréal-Nord (33,2%), Sud-Ouest (32,8%), Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (30,6%), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (25,4%) et Verdun (25,2%).

Les secteurs à forte concentration de pauvreté sur le territoire de Centraide du Grand Montréal selon l'indice de défavorisation sociale et matérielle

Une autre façon de repérer et d'illustrer les secteurs défavorisés sur le territoire de Centraide du Grand Montréal est de recourir à l'indice de défavorisation matérielle et sociale développé par Pampalon et collègues (2004) pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec. L'indice intègre des indicateurs socioéconomiques issus des recensements pour caractériser des aires de diffusion, un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants⁴. L'indice comporte une **dimension matérielle qui tient compte de facteurs importants qui conditionnent la vie (chômage, revenu, diplomation), et une dimension sociale, incluant des caractéristiques importantes qui façonnent le bien-être et la santé (situation conjugale, familiale et résidentielle)**. Cet indice permet ainsi d'identifier les secteurs où les personnes sont fragilisées par la pauvreté économique (dimension matérielle), et d'autres où elles sont plutôt affectées par une certaine fragilité du réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule. Dans certains cas, elles sont défavorisées relativement aux deux dimensions.

⁴ Il s'agit de la plus petite unité géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Elle remplace le secteur de dénombrement (SD) comme unité de base pour la diffusion.

TABLEAU 6
Indicateurs de défavorisation matérielle et sociale

COMPOSANTE MATÉRIELLE	COMPOSANTE SOCIALE
Proportion de gens sans diplôme d'études secondaires	Proportion de gens séparés, divorcés ou veufs
Revenu personnel moyen	Proportion de familles monoparentales
Rapport emploi/population	Proportion de personnes vivant seules

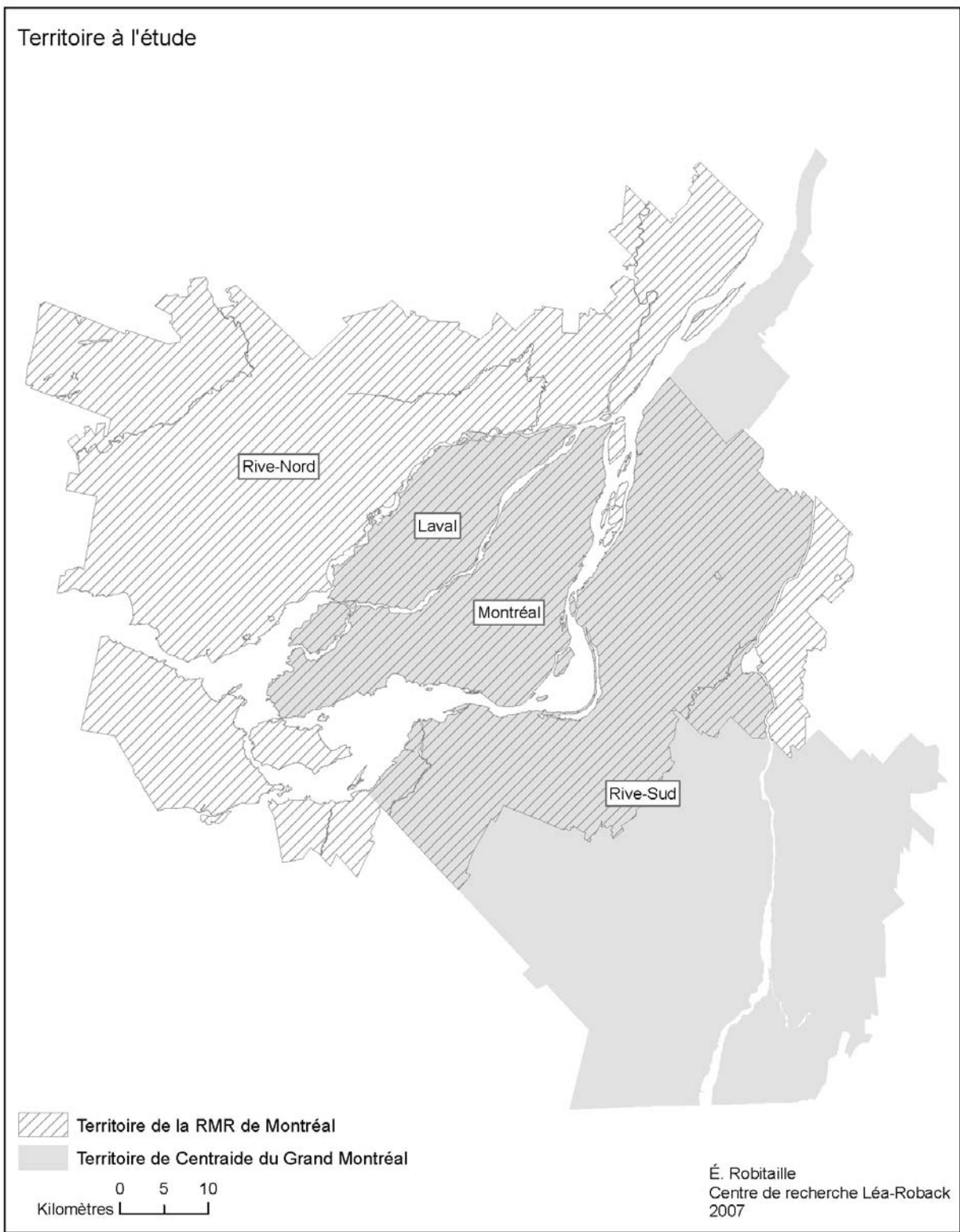
Source : Pampalon *et al.* 2004

Les seuils de défavorisation sont fixés en fonction de la population du Québec. Celle-ci est répartie en groupes de 20% – en quintiles, soit cinq niveaux de défavorisation – sur la base de chaque dimension de la défavorisation. Le quintile 1 regroupe les plus favorisés de la population tandis que le quintile 5 représente les plus défavorisés. Ces deux groupes de quintiles peuvent être combinés, ce qui permet de repérer la population qui est privilégiée sur l'une et l'autre dimensions, celle qui est défavorisée sur une dimension mais non sur l'autre, et la population défavorisée à la fois sur le plan matériel et social. Il y a 25 combinaisons possibles.

Cet indice peut être cartographié en associant à chacune de ces combinaisons une couleur (Carte 3)⁵. Ainsi, on remarque que **les formes de défavorisation sociale et les diverses combinaisons possibles entre les diverses formes de défavorisation s'accroissent à l'approche des milieux urbains**, soit la ville de Montréal, une partie de la ville de Longueuil et, dans une moindre mesure, de Laval. C'est surtout **au centre des villes qu'on observe la présence de populations simultanément défavorisées sur les plans matériel et social qui cohabitent côte-à-côte avec des populations plus favorisées**. En périphérie, c'est davantage les formes de défavorisation matérielle qui prédominent que les formes de défavorisation sociale.

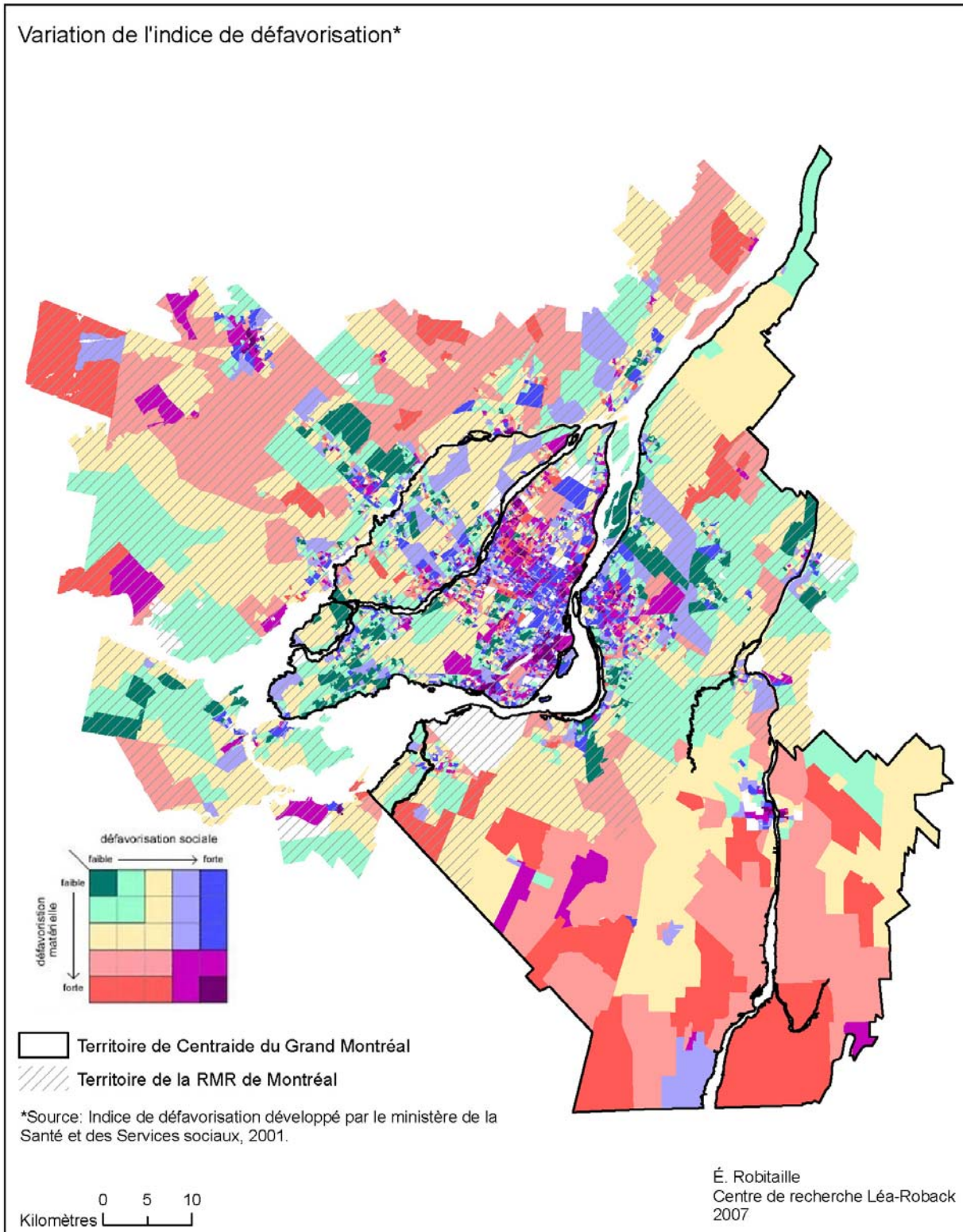
⁵ Sur le site Internet du Ministère de la Santé et des Services Sociaux, il y a une cartographie complète et interactive des variations de l'indice de défavorisation au Québec (www.mssss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/)

CARTE 2 Portrait des territoires à l'étude



PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ - DOCUMENT SYNTHÈSE

CARTE 3 La défavorisation matérielle et sociale dans la RMR de Montréal et sur le territoire de Centraide du Grand Montréal, 2001.



Des axes d'intervention

Alors que pour plusieurs personnes, la pauvreté est une situation transitoire, pour d'autres il est plutôt question d'une situation qui peut perdurer, produire plusieurs effets néfastes chez l'individu et sa famille et se répercuter sur la vie de quartier. La pauvreté est un **phénomène complexe qui demande des interventions sous plusieurs fronts et un soutien multiforme.**

Nous avons vu qu'il y a, dans le contexte actuel, des groupes de populations à Montréal qui risquent davantage de vivre en situation de pauvreté : les **familles monoparentales, les immigrants récents, les minorités visibles, les personnes seules et particulièrement les femmes seules et âgées.**

Le portrait de la pauvreté dressé pour Centraide du Grand Montréal n'avait pas pour but d'identifier des stratégies de lutte contre la pauvreté ou de faire des recommandations précises en ce qui concerne les interventions nécessaires pour chacun de ces groupes vulnérables. En s'appuyant sur l'évolution et les tendances de la pauvreté toutefois, des discussions au sein du groupe de travail ont permis de retenir des **défis majeurs autour de trois axes d'intervention** :

⇒ Celui de la **prévention**, en encourageant le développement favorable des enfants et l'égalité des chances en éducation (programmes de développement de la petite enfance, services de garde, lutte contre le décrochage scolaire, etc.). La pauvreté a des répercussions néfastes sur les enfants, qui deviendront des adultes à leur tour. Les multiples facettes de la pauvreté et le fait que les vies

soient liées implique par ailleurs des solutions visant les enfants, mais visant aussi les parents.

⇒ **L'axe socioéconomique**, de façon à favoriser l'accès aux compétences et le développement de l'employabilité afin que le travail soit moins précaire, plus payant, et doté de meilleures protections. Il importe aussi d'aider les personnes à acquérir des actifs, que cette aide prenne la forme de politiques économiques et fiscales, de soutien budgétaire, de soutien à l'employabilité ou à la formation et d'aide à l'accès à la propriété, même pour les plus faibles revenus.

⇒ **L'axe du soutien social** afin de pallier en partie aux transformations des sources traditionnelles de soutien et de répondre aux particularités montréalaises (plus de familles monoparentales, de personnes seules à Montréal, de population âgée et d'immigrants récents). Quelles que soient les vulnérabilités particulières, le soutien social que procurent les réseaux sociaux et l'organisation communautaire peut agir sur plusieurs fronts : permettre de prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale qui trop souvent l'accompagne, atténuer les conditions difficiles ou pénibles et favoriser la sortie de la pauvreté.

Références

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2006). *Portrait de la population*. <http://www.santemontreal.qc.ca/fr/population/etat.html> (février 2007)

Bernier, J., Vallée J. et C. Jobin (2003). *Les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnelle*. Chapitre 1, L'évolution dans les formes d'emploi. Québec, Ministère du travail.

Chung, L. (2004). Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu? *Perspective*, Octobre 2004, Statistique Canada.

Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – CCLCPE (2007). *Collectivement plus riches de moins de pauvreté, nous serons mieux...*

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec, (2002). Mandat d'initiative. *Les interventions dans le domaine du logement : une pierre angulaire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Mémoire à la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale.

PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ - DOCUMENT SYNTHÈSE

- Communauté métropolitaine de Montréal** (2005). *L'accès à un logement de qualité pour chaque ménage de la Communauté métropolitaine de Montréal. Orientations de la Communauté métropolitaine de Montréal en matière de logement social et abordable.*
- Conférence régionale des élus de Montréal- CRÉ de Montréal**, Forum régional sur le développement social (2007). *Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre... Les suites.* Document de travail.
- Conseil canadien de développement social - CCDS** (2006). « La sécurité économique ». Le progrès des enfants et des jeunes au Canada 2006.
- Conseil canadien de développement social - CCDS** (2007). *Projet sur la pauvreté urbaine.* <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/> (octobre 2007)
- Conseil des Montréalaises** (2006). Les femmes et le logement à Montréal. Portrait de la situation. Étude réalisée par le Conseil des Montréalaises. <http://www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises> (mars 2007)
- Direction de santé publique de Montréal** (2001). Rapport annuel 2001 sur la santé de la population. *Un nouvel éclairage sur la santé mentale des Montréalais.*
- Fleury D. et M. Fortin** (2004). « Les travailleurs à faible revenu au Canada ». *Horizons*, Projet de recherche sur les politiques, Volume 7, No 2, p. 51- 57.
- Germain A., Archambault J. et J. Mongeau** (2003). *Évolution de la pauvreté sur l'île de Montréal 1996-2001 : diminution et discontinuité des zones de concentration de la pauvreté.* INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Hatfield, M.** (2004). « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu ». *Horizons*, Projet de recherche sur les politiques, Volume 7, No 2, p. 19-26.
- Institut de la Statistique du Québec- ISQ** (2006). « Le taux de faible revenu en forte hausse dans la région de Montréal ». Communiqué, 1^{er} novembre 2006.
- Institut de la Statistique du Québec- ISQ** (2007). Profils des régions et des MRC. Montréal 06. http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_06/region_06_00.htm (mars 2007)
- Institut canadien d'information sur la santé – ICIS** (2006). *Améliorer la santé des Canadiens : une introduction à la santé en milieu urbain.* Ottawa, ICIS.
- Ministère du travail**, Québec (1998). *L'évolution de l'emploi atypique au Québec.*
- Morissette R. et G. Picot** (2005). *Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans.* Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Morissette R. et X. Zhang** (2006). « Inégalité de la richesse : second regard ». *Perspective*, Décembre 2006, Statistique Canada, p. 5-17.
- Pampalon, R., Philibert, M. et D. Hamel** (2004). *Développement d'un système d'évaluation de la défavorisation des communautés locales et des clientèles de CLSC,* Institut National de Santé Publique du Québec.
- Pampalon, R., D. Hamel et G. Raymond** (2004). *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2001.* Institut National de Santé Publique.
- Picot G. et F. Hou** (2003). *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada.* Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Picot G., Hou F. et S. Coulombe** (2007). *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants.* Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Picot G. et J. Myles** (2004). « Inégalité du revenu et population à faible revenu au Canada ». *Horizons*, Projet de recherche sur les politiques, Volume 7, No 2, p. 9-18.
- Picot G. et J. Myles** (2005). *L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale.* Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Picot G et A. Sweetman** (2005). *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : Mise à jour 2005.* Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche.
- Rose D., Germain A. et V. Ferreira** (2006). *La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal.* Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, rapport final soumis à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Séguin L., Nikiéma B., Xu Q., Gauvin L., Zunzunegui M-V., Potvin L. et K. Frohlich** (2006). « Pauvreté et santé des enfants de l'ÉLDEQ. L'argent fait-il une différence? » Communication dans le cadre du colloque *Enfants, pauvreté et santé.* Montréal, 7 juin 2006, organisé conjointement par le Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé, l'OMISS et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. <http://www.centrelearoback.ca> (février 2007)
- Sévigny D.** (2006). *Portrait du décrochage scolaire à Montréal,* Table des partenaires, Persévérance scolaire Montréal, www.decrochage-scolaire.info (février 2007)
- Société d'habitation du Québec – SHQ** (2005). *L'habitation au Québec. Montréal, Profil statistique.*
- Ulysse, P J.** (2006). *Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre!* Rapport de recherche, Conférence régionale des élus - CRÉ de Montréal, Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal.